

PV Audition

M. Hugo Mercier & M. Sacha Yesilaltay

Il n'y a pas de raison que la délibération démocratique soit impossible dans un contexte numérique, cependant certains écosystèmes numériques sont plus propices à la délibération rationnelle que d'autres.

Les médias sociaux ne créent pas de nouveaux problèmes (radicalisation, hostilité en ligne) mais amplifient ces phénomènes déjà existants en les rendant plus visibles et en leur permettant de mieux s'organiser.

Si les réseaux sociaux facilitent une certaine forme d'organisation de mouvements en ligne (rapidité de mobilisation), certaines études montrent que ceux-ci créent des formes d'engagement plus fragiles qu'avant.

Sans doute qu'un des seuls effets propres aux réseaux sociaux est l'augmentation de la polarisation affective. Les réseaux sociaux nous exposent à davantage de positions différentes des nôtres mais surtout aux plus radicales, ce qui conduit à une polarisation accrue.

Parmi les solutions à mettre en place pour améliorer la délibération démocratique à l'ère numérique, les algorithmes des plateformes doivent proposer davantage d'outils de fact-checking (car les études ont montré que leurs effets étaient globalement bénéfiques). L'accès aux données par la recherche est la priorité.

Quelles solutions ou effets bénéfiques le numérique peut-il apporter aux citoyens?

- 1) Encourager la communication entre État et citoyens via de nombreux outils
- 2) Enrichir le dialogue entre les élites et les citoyens: vulgarisation/transmission d'informations complexes et fiables via des innovations technologiques dont les pouvoirs publics doivent s'emparer.
- 3) Informer les citoyens sur leurs droits démocratiques

Quels sont les risques pour la démocratie?

Les risques sont moins pour la démocratie que l'usage qu'en font les régimes non-démocratiques : contrôle accru sur les citoyens (Chine).

Face à la lenteur et la réticence de l'administration publique en ce qui concerne les nouvelles technologies, l'enjeu principal serait de repenser la place de l'innovation dans le cadre institutionnel et de réduire le temps d'adoption de ces innovations dans les administrations.

Il faut construire une administration capable de s'adapter en permanence aux évolutions technologiques.